

Voilà la bonne nouvelle que Son Excellence vient de donner au pays et que nous devons accueillir avec la plus joyeuse unanimité.

De ce jour, M. l'Orateur, nous pouvons donc dire que la grande question du chemin de fer du Pacifique est à jamais réglée. Le Canada a tenu ses engagements. Son honneur national est sauf.

Je serais bien égoïste, M. l'Orateur, si je ne voyais que le succès de mon parti dans le règlement de cette question. Mais j'y vois un magnifique succès national.

Ce n'est pas le parti conservateur qui triomphe, mais le pays tout entier, ce n'est pas le très-honorable chef du gouvernement ni ses honorables collègues qui profiteront de ce contrat, c'est le peuple, c'est le travailleur des champs et l'artisan de nos villes. Le gouvernement aura sans doute la gloire et l'honneur d'avoir conduit ces négociations, personne ne pourra les lui ravir, mais le pays aura les profits et tous les avantages matériels de cet immense succès national.

De la question du chemin du Pacifique, je passe à celle des chemins de fer de l'Intercolonial et de l'Île du Prince-Edouard, qui forme le troisième paragraphe du Discours du Trône.

Ces grands travaux publics ont été jusqu'ici plutôt une source de dépenses que de revenus pour le pays. Et la Chambre apprend avec satisfaction que l'économie exercée par le gouvernement dans l'administration de ces deux grandes routes commerciales a d'un côté considérablement diminué les frais d'administration, pendant que de l'autre côté, la renaissance des affaires, l'amélioration du commerce ont largement contribué à en augmenter les recettes. Je me permettrai de soumettre à la considération de cette Chambre, quelques statistiques officielles à la preuve de l'avancé que je viens de faire.

Voici un état comparatif des revenus et des dépenses de ces deux chemins de fer pour la période de 1876 à 1880.

1. Chemin de fer Intercolonial.

	1876-77	1877-78	1878-79	1879-80
Recettes .....	\$1,154,445	\$1,378,946	\$1,291,099	\$1,506,299
Dépenses.....	1,661,673	1,811,273	2,010,183	1,603,429
Profits.....				
Pertes.....	\$507,228	\$432,327	\$716,084	\$97,131

2. Chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard.

	1875-76	1876-77	1877-78	1878-79	1879-80
Recettes.....	\$118,060	\$130,664	\$135,899	\$125,855	\$113,851
Dépenses.....	214,930	228,595	221,507	223,213	161,610
Profits.....					
Pertes.....	\$96,970	\$97,931	\$85,608	\$97,458	\$50,769

Voici maintenant un autre état comparatif du revenu et des dépenses d'administration sur ces deux mêmes chemins de fer pour les trois mois écoulés du 1er juillet au 30 septembre depuis 1876 à 1880.

M. VANASSE

1. Sur le chemin de fer Intercolonial.

	1876-77 3 mois.	1877-78 3 mois.	1878-79 3 mois.	1879-80 3 mois.	1880-81 3 mois.
Recettes.....	\$306,234	\$360,702	\$371,339	\$345,001	\$445,440
Dépenses.....	325,368	458,715	490,275	391,587	444,007
Profits.....					\$1,433
Pertes.....	\$19,134	\$93,013	\$118,936	\$16,586	

2. Sur le chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard.

	1875-76 3 mois.	1876-77 3 mois.	1877-78 3 mois.	1878-79 3 mois.	1879-80 3 mois.	1880-81 3 mois.
Recettes.....	\$38,728	\$34,820	\$36,765	\$34,622	\$30,441	\$35,934
Dépenses.....	43,576	62,169	64,123	70,078	38,768	45,024
Profits.....						
Pertes.....	\$4,848	\$27,349	\$27,358	\$35,456	\$7,927	\$9,900

Il est évident d'après ces chiffres que ces travaux publics seront avant longtemps une source de revenu très-abondante pour le pays.

Le quatrième paragraphe du Discours du Trône se rapporte au don généreux que la gouvernante de Sa Majesté vient de faire au Canada en lui envoyant le splendide corvette à vapeur "Charybdis." Ce don que le pays accepte avec la plus grande reconnaissance est appelé à combler un vide qui a toujours existé dans l'organisation des forces du pays.

Nous sommes un peuple marin. Aucun pays au monde ne possède peut-être un littoral plus étendu que le littoral canadien, et notre pays est entrecoupé à l'intérieur par des lacs et des fleuves qui ne sont rien autre chose que des mers intérieures considérables. Cependant nous manquons de marins expérimentés. Le vaisseau-école est appelé à créer cette carrière et notre jeunesse pourra ainsi apprendre à défendre le pays sur mer avec autant d'habileté et de valeur que sur la terre ferme.

Le paragraphe suivant du Discours du Trône se rapporte à l'extension des limites de la province du Manitoba.

Au point de vue géographique cette question ne souffre aucune difficulté. Il est évident que les limites du Manitoba sont trop étroites. Le jeune géant de l'ouest a besoin de plus d'espace pour le champ de ses opérations. Le développement de nos vastes territoires de l'ouest, l'importance qu'ils ont acquise demandent, je le conçois, l'extension des limites de cette province à l'est, au nord et à l'ouest. Quelques cent milles carrés ne sauraient constituer une province qui semble destinée à un si grand avenir. Mais j'espère que la nouvelle loi sera élaborée de manière à protéger et à maintenir les institutions civiles, politiques et religieuses telles qu'établies par l'Acte du Manitoba ou par toute législation postérieure à cet Acte.

Il est infiniment regrettable, comme le dit Son Excellence, que la nécessité nous oblige de venir en aide aux populations indiennes de nos territoires de l'ouest, qui ont eu à souffrir de la famine dans le cours de cette année. Mais ce n'est là, espérons-le, qu'un simple accident; les dernières, nouvelles nous apprennent que les sauvages ont fait ou sont à faire actuellement la chasse au buffle, qui a été